

LA GAZETTE

Bulletin édité par France Bénévolat Pays Basque

JANVIER 2019

ISSN 1773-3154

NUMÉRO 55

SOMMAIRE

Page 1

Le mot de la présidente.

Page 2

Un nouveau président pour France Bénévolat.

Le droit au bénévolat pour tous.

Page 3

Nos associations partenaires : le club Léo Lagrange.

Paroles de bénévole.

Page 4

Les associations adhérentes à France Bénévolat Pays Basque.

Nos permanences.

Le mot de la présidente...



LA saison d'automne vient de se terminer et les fêtes de fin d'année approchent. L'action de France Bénévolat va s'achever pour 2018, et nous allons pouvoir en dresser le bilan, qui dans l'ensemble est assez satisfaisant. Lors de notre prochaine assemblée générale de mars 2019, nous vous communiquerons les chiffres exacts.

Il y a quelques années, je vous proposais d'ouvrir largement notre association vers les relations extérieures et intérieures. Cette initiative, dont le but n'a pas été atteint, était de susciter une collaboration plus étroite avec vos associations et de permettre de s'appuyer sur vos différentes compétences.

Dans les pages suivantes de « *La Gazette* », vous trouverez un texte de présentation du nouveau président de France Bénévolat national, ainsi qu'un article sur une nouvelle association partenaire à France Bénévolat Pays Basque, « Le club Léo Lagrange ».

Figure également, le tableau « *Le droit au bénévolat pour tous* » qui synthétise les différents champs d'action et spécificités du bénévolat.

La Journée mondiale du bénévolat vient de se dérouler. Pourquoi sont-ils bénévoles : par altruisme, envie d'être utile, quête d'authenticité ou manque à combler ?

Dans ses actions, France Bénévolat agit également pour que l'expérience bénévole soit reconnue et valorisée.

Ainsi, faisons le point sur le nombre d'associations dans notre département. Elles sont entre 14 500 et 16 000 de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs, etc.

En 2017, dans le seul secteur sportif, 1 825 clubs, appartenant à des fédérations agréées, ont délivré 184 575 licences.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé entre 143 000 et 158 000.

Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui entre 64 000 et 71 000.

Vous pouvez consulter ces réflexions et statistiques sur le site www.recherches-solidarités.org, ou également vous connecter sur le site www.associations.gouv.fr.

Pour conclure, tous les bénévoles de France Bénévolat Pays Basque se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2019.

Patricia MORGANTI

« Si tu veux comprendre le mot bonheur, il faut l'entendre comme récompense et non comme but. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

LA GAZETTE

Bulletin à deux parutions annuelles

France
Bénévolat
Pays Basque



Agréée Jeunesse
et Éducation populaire
(Numéro 64.98.01)

127, avenue J.F.-Kennedy
« HLM de La Négrresse »
64200 BIARRITZ

Téléphone et télécopie :
05-59-23-99-46

Portable :
06-64-47-81-30

Courriel :
francebenevolat64@gmail.com

Site Internet :
<http://pays-basque.francebenevolat.org/>

MEMBRE DU RÉSEAU

France bénévolat

Association reconnue d'utilité publique

Un nouveau président pour France Bénévolat

À l'issue de sa dernière assemblée générale, le conseil d'administration de France Bénévolat a élu, à l'unanimité, Didier Defer à la présidence de France Bénévolat.

Il succède à Jean Pallière qui, depuis septembre 2015, a engagé toute l'association dans la mise en œuvre d'*Ambitions 2020*, ses objectifs stratégiques.

Durant ces deux ans et demi, il aura mis toute son énergie pour créer les conditions du « *Faire ensemble* » en mobilisant tous les acteurs de France Bénévolat :

- son réseau territorial ;
- les associations nationales et locales membres ;
- les bénévoles et salariés du siège national.

*
* *

Entré en 2013 à France Bénévolat, Didier Defer a successivement exercé les fonctions de président du centre de la Vienne, de délégué régional de Poitou-Charente-Limousin, puis de vice-président national.

C'est lors de son activité professionnelle que Didier Defer a croisé la route de France Bénévolat.

Alors conseiller technique à la direction générale de Pôle emploi, et spécialiste de la VAE, il a accompagné et soutenu la création, en 2007, du Passeport



bénévole de France Bénévolat.

En 2009, il a également été membre du groupe de travail ministériel, auteur du rapport sur la reconnaissance du bénévolat et créateur du portefeuille de compétences.

Pour Didier Defer, France Bénévolat a vocation à « *valoriser et promouvoir l'engagement*

bénévole dans les territoires, au plus près des dynamiques associatives.

L'enjeu est de réussir à mobiliser ensemble les trois réseaux de France Bénévolat :

- ses deux cents centres et antennes dans les départements ;
- les 7 000 associations membres dont quatre-vingts grandes associations nationales ;
- les cent acteurs (bénévoles, salariés, etc.) et partenaires du siège national.

Plus que jamais, France Bénévolat doit apporter sa contribution aux défis qui traversent notre société, pour permettre au plus grand nombre de nos concitoyens d'y trouver leur place dans une dynamique de citoyenneté active ».

Le droit au bénévolat pour tous

CHAMPS D'ACTION	Bénévolat et Jeunes	Bénévolat et Handicap	Bénévolat et Réfugiés	Bénévolat et Parcours pénal	Bénévolat et Sentiment de solitude des personnes âgées	Bénévolat et Environnement
NOS SPÉCIFICITÉS	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitateur de projets associatifs au sein d'établissements scolaires et d'enseignement supérieur. • Tutoriat de jeunes par les jeunes à l'école (JAB). • Mentorat de jeunes par des salariés et/ou des séniors, dans les structures d'insertion. 	Passer d'un bénévolat pour à un bénévolat avec et par .	Favoriser l'implication des réfugiés comme co-acteurs de leur intégration.	Favoriser l'insertion des personnes sous main de justice, leur faciliter l'accès au bénévolat.	Développer le bénévolat pour, avec et par dans les établissements pour personnes âgées.	Favoriser des projets Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) en inter-associatif.
CO-ACTEURS (hors associations)	Établissement scolaires et d'enseignement supérieur, missions locales, CFA...	Structures ressources (ESAT, SAVS)...	Collectivités locales, AFPA, ministères...	Administration pénitentiaire (en milieu ouvert ou fermé)...	Résidences autonomie, résidences intergénérationnelles, caisses de retraite, mutuelles.	Établissement scolaires, centres sociaux ou socio-culturels, Éco-entreprises...
NOTRE RÔLE	<ul style="list-style-type: none"> • Nos missions premières au service du bénévolat associatif : promouvoir le bénévolat, mettre en relation bénévoles et associations, accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation des bénévoles (GRH B, Passeport bénévole...), etc. • Piloter, encourager ou accompagner des projets de coopération inter-associative territoriale. • Organiser des formations, des échanges... 					



LE CLUB LÉO LAGRANGE

LE club Léo Lagrange de Bayonne est une association de Jeunesse et d'Éducation populaire régie par la loi 1901.

Sur la base des valeurs fondamentales de *Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité*, elle a pour but d'élever et d'étendre la culture et d'organiser les loisirs de tous ses membres adhérents, particulièrement les jeunes.

Association de Sports/Loisirs/Vacances POUR TOUS, elle développe au quotidien deux secteurs d'activités :

- secteur enfance jeunesse ;
- secteur adultes.

LE SECTEUR ENFANCE JEUNESSE

Il accueille, selon les activités, les enfants mineurs à partir de cinq ans pour l'escalade, et à partir de sept ans pour les autres activités et ce jusqu'à dix-huit ans.

Les principales activités sont :

- l'escalade, durant toute l'année, les divers ateliers d'escalade avec des entraînements sur une structure artificielle (ou mur d'escalade), la participation à des challenges et compétitions et un séjour vacances au mois de juillet ;
- les sorties neige, durant la saison hivernale de janvier à mars, avec des sorties à Gourette, en bus à la journée. Les jeunes peuvent participer soit seuls (dans ce cas, ils sont encadrés par des adultes/bénévoles de l'association), soit en famille ;

— un séjour de vacances au ski, en février à Saint-Lary, pour les enfants et adolescents de huit à dix-huit ans, avec un encadrement et agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports ;

— un séjour vacances « *Chantier de jeunes* », en juillet, pour les adolescents de quatorze à dix-huit ans. « *Vacances utiles* » où les jeunes participent le matin à des travaux collectifs d'intérêts généraux. Le reste de la journée se déroule comme un camp d'adolescents classique avec des activités de sports/loisirs/détente et de gestion de la vie quotidienne ;

— une formation au B.A.F.A., pour les jeunes, à partir de dix-sept ans, qui désirent devenir animateurs de centres de vacances auprès des jeunes mineurs.

LE SECTEUR ADULTES

C'est un club de sports loisirs, culture et détente pour tous, de dix-huit à soixante-dix-sept ans.

- Avec des activités sportives :
 - randonnée en montagne et raquettes à neige ;
 - sortie neige (ski alpin) ;
 - volley-ball ;
 - escalade ;
 - Tai Chi Chuan.
- Avec des activités plus culturelles :
 - une section « chorale » de gospel et de jazz vocal ;
 - deux ateliers d'anglais pour les adultes ;

— corso lumineux avec la construction d'un char ;

— des temps de convivialité divers, soirées Contes, tombolas des rois, soirée carnaval ;

— des journées à thème (découverte de Saint-Émilion, de la grotte de Verna, de l'Ermitage de Gaztelugaste, etc.).

Pour développer toutes ces activités, le club fonctionne principalement avec des bénévoles qui :

- soit en tant qu'administrateurs, aident à la gestion du club ;
- soit en tant qu'animateurs, encadrent et accompagnent les adhérents sur les diverses activités.

Le club Léo Lagrange recherche des personnes bénévoles pour l'aider à faire vivre le club au quotidien.



Le groupe Macif, assureur des associations et des bénévoles.

S'investir dans une action citoyenne et altruiste au cœur d'une association répond aux valeurs d'engagement et de solidarité qui animent le groupe Macif.

Le groupe Macif a donc créé des contrats d'assurance pour les associations et les bénévoles.

Contactez l'agence Macif d'Anglet pour obtenir votre devis :

anglet@macif.fr

PAROLES DE BÉNÉVOLE

« *La retraite venue, je me demandais ce que je pouvais apporter aux autres.*

Le bénévolat, c'est toujours l'occasion d'une rencontre, d'un échange. Cette activité me permet d'avoir des contacts humains riches, de prendre ma vie en main et d'agir.

Dans le cadre de l'association que j'ai intégrée, je mets à contribution mes compétences. J'accueille des candidats au bénévolat pour les aider à choisir une activité parmi celles proposées par les associations adhérentes ».

LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES À France Bénévolat Pays Basque

Action contre la faim (A.C.F.) ;
Aide et intervention à domicile ;
Alliance 64 ;
Allons imaginer un monde d'amitiés
(A.I.M.A.) ;
Amis du Jardin botanique littoral ;
Association d'aide en milieu rural
(ADMR) ;
Association des paralysés de France
(A.P.F.) ;
Association les 2 jumeaux ;
Association Maillâges/Équipages ;
Association Valentin Haüy (A.V.H.) ;
Banque alimentaire de Bayonne et
du Pays basque ;
Bestearekin ;
Biarritz Années Folles ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) d'Anglet ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) de Biarritz ;
Centre communal d'action sociale
(C.C.A.S.) de Ciboure ;
Centre social Maria Pia ;
Centre social Denentzat ;
Centre social Sagardian ;

Club Léo Lagrange ;
Croix-Rouge française de Bayonne ;
Denekin ;
École de ballet Lipszyc ;
Entente des générations pour
l'emploi et l'entreprise (E.G.E.E.) ;
Espace de vie pour adultes handi-
capés (E.V.A.H.) ;
Essor cycliste basque ;
Habitat et humanisme ;
Laguntza Ciboure ;
L'autruche sur un fil de soi ;
Les petits frères des pauvres ;
Ligue nationale contre le cancer ;
Maison de la vie citoyenne du Polo
Beyris ;
Maison de la vie citoyenne centre
ville ;
Ogec Sainte-Bernadette ;
Secours catholique ;
Société Saint-Vincent-de-Paul d'An-
glet ;
Société Saint-Vincent-de-Paul de
Biarritz ;
Soliha ;
SOS Familles Emmaüs ;
U.F.C. « Que choisir » ;
Visiteurs des malades en établis-
sements hospitaliers (V.M.E.H.).

NOS PERMANENCES

Anglet : Maison pour tous, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 14 heures à 16 heures.

Bayonne : Maison des associations de Glain, le mardi, de 15 heures à 18 heures.

Biarritz : 127, avenue J.F.-Kennedy, HLM de La Négresse, le lundi et le mercredi, de 14 heures à 17 heures ; le vendredi, de 10 heures à 12 heures.

Ciboure : 13, rue François-Turnaco, le vendredi, de 14 heures à 16 heures.